



Huile parquet AQUANAT®

MONOCOMPOSANT

PRÊT À L'EMPLOI

NETTOYAGE DES
OUTILS

EAU

RENDEMENT

1L = ± 15-20 m²
par couche

SECHAGE ENTRE 2
COUCHES

1 – 2H

ASPECT

MAT



FDES

* Information sur le niveau d'émission de substances volatiles dans l'air intérieur, présentant un risque de toxicité par inhalation, sur une échelle de classe allant de A+ (très faibles émissions) à C (fortes émissions).

Caractéristiques - destinations

- **Huile parquet en phase aqueuse** destinée à la protection et à la mise en valeur de **tous types de bois intérieurs** (boiseries, plinthes...) neufs ou anciens dans tous types d'essences ... Pour les bois difficiles ou rares (exotiques...) consulter notre service technique.
- Aspect mat apportant un léger réchauffement du bois.
- Facile d'utilisation : 1 seul égrenage entre la 2^{ème} et la 3^{ème} couche.
- **Seulement 25 g/ L de COV.**

Caractéristiques

Aspect du produit en pot	Liquide laiteux
Séchage physique	Par évaporation de l'eau
Liant	Résines acryliques

Propriétés physico-chimiques

COUCHE HUMIDE	
Densité à 20° C	1.03 +/- 0.05
Viscosité à 20° C	40 secondes - Coupe AFNOR N° 4
pH	9 +/- 0.5
Extrait sec en poids	23% +/- 2
Contenu en COV produit prêt à l'emploi	Valeur limite UE pour ce produit (Cat A/i) : 140 g/L (2007) / 140 g/L (2010) Ce produit contient max 25 g/L COV

Séchage

Hors poussière	30 minutes	
Recouvrable / égrenable	1-2 heures	Selon conditions ci-après.
Trafic faible	24 heures	En prenant certaines précautions car l'huile n'est pas sèche à cœur et est encore fragile
Résistance optimale	2 semaines	Utilisation normale des lieux

Temps de séchage à 20° C et 65% d'humidité relative pour des couches d'épaisseur normale.

Une mauvaise aération, l'application en couches trop épaisses, une température trop basse et /ou une humidité relative trop importante ralentiront le temps de séchage.

Mise en œuvre

Conditions d'application :

Conformément aux règles professionnelles en vigueur, n'appliquer l'huile que :

- Par une température au sol comprise entre 8° C et 25° C
- Sur un support propre, sec (humidité <10%), dégraissé (sans corps gras tels qu'exsudation, cire, silicone...), et exempt de lessive, de toute salissure, poussière de ponçage ou autres résidus acides.
- En l'absence de courant d'air.

- 1 AQUANAT® est prêt à l'emploi, ne pas diluer. Bien agiter avant et pendant l'application.
- 2 Appliquer en 3 couches fines de préférence au rouleau poils ras en respectant un temps de séchage d'environ 1 heure entre couches (ne pas dépasser 48 heures). Egrener légèrement avant la dernière couche afin de lisser la surface du bois..
- 3 Rendement : 15 à 20m² au litre par couche environ.

Nettoyage des outils

Immédiatement après utilisation, nettoyer les outils avec de l'eau pure. Terminer par un lavage à l'eau savonneuse, puis les suspendre. Ne pas les poser.

Mise en service et entretien

Dans les 2 semaines suivant l'application de l'huile :

- Laisser l'huile durcir à cœur.
- Ne pas mouiller le parquet, le nettoyer à sec.
- Ne pas couvrir avec un tapis.
- Faire attention en déplaçant des meubles lourds.

L'entretien d'un parquet huilé doit être régulier pour préserver les propriétés protectrices et esthétiques de l'huile. Pour cela, utiliser l'huile Entretien Aquanat® régulièrement (cf. fiche technique de ce produit).

Dans le cas de parquets soumis à un trafic intense, il est possible de réappliquer une couche fine d'huile Aquanat® après égrenage avec une grille 150 de toute la surface.

Malgré les performances des huiles, certaines agressions doivent être évitées :

- Placer un tapis brosse ou un paillason devant la porte d'entrée pour retenir les gravillons et les grains de sable.
- Changer les roulettes des chaises de bureaux pour des roulettes avec des bandes de roulement plus douces et incolores.

- Utiliser exclusivement des produits d'entretien parfaitement adaptés aux parquets huilés.
- Ne jamais laver un parquet à grandes eaux : l'excès d'eau peut endommager le bois, le faire tuler, se soulever voire devenir gris.
- Si la serpillière ou le balai éponge a déjà servi pour l'entretien des carrelages..., bien rincer à l'eau claire avant de l'utiliser pour le parquet.
- Ne pas utiliser de nettoyant agressif, tels que savon de Marseille, ammoniac, nettoyant multi usages ou encore vinaigre ou eau de javel. Utiliser de préférence les produits d'entretien parquets PLASTOR (voir tableau produits d'entretien page précédente).
- Nettoyer vite tout liquide renversé sur le parquet.

Elimination des déchets

Ne pas verser le produit dans les égouts, les eaux ou la terre. Le laisser sécher. Déposer les conditionnements vides et les résidus liquides ou secs dans une déchetterie. L'élimination devra toujours être effectuée conformément aux directives locales / nationales en vigueur.

Précautions d'usage

Respecter toujours les directives des fiches techniques des produits utilisés, les DTU, normes, règles professionnelles et réglementations nationales en vigueur à la date d'exécution des travaux.

L'information complète pour la sécurité d'emploi, de stockage et de destruction est détaillée sur les Fiches de Données Sécurité (FDS) disponibles sur www.quickfds.com

Certifications

CERTIFICATION ISO 9001



Le site de production PLASTOR est certifié ISO 9001 version 2000

Traçabilité et contrôle qualité de 100% de la production. Intégration du client dans la conception des produits en vue de l'amélioration continue orientée vers la satisfaction clients.

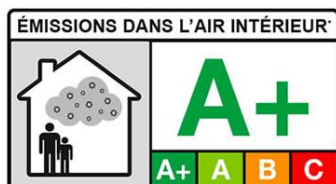
CERTIFICATION ISO 14001



Le site de production PLASTOR est certifié ISO 14001 norme qualité internationale.

Ceci implique une vraie démarche environnementale : un respect de la réglementation, la mise en place de plans de prévention de risques de pollution, de plans d'améliorations, une surveillance de l'impact des rejets sur l'environnement, un tri et une valorisation des déchets...

QUALITE DE L'AIR INTERIEUR



* Information sur le niveau d'émission de substances volatiles dans l'air intérieur, présentant un risque de toxicité par inhalation, sur une échelle de classe allant de A+ (très faibles émissions) à C (fortes émissions).

FICHE DE DECLARATION ENVIRONNEMENTALE ET SANITAIRE

FDES

Les fiches de déclaration environnementales et sanitaires permettent dans le cadre de la démarche Haute Qualité Environnementales (HQE) pour un chantier de certifier que le produit prend en compte la démarche globale HQE. Elle fournit objectivement des indicateurs chiffrés ou qualitatifs sur les impacts générés par le produit tout au long de son cycle de vie. Elle est réalisée conformément à la norme NF P 01-010.

PLASTOR - GROUPE V33 • RUE DE LA CROIX BERNARD • 39120 DOMBLANS

Tél : 03 84 35 28 77 – fax : 03 84 44 63 18 - www.plastor.com

Pour tous renseignements techniques supplémentaires

- Par téléphone : Le service technique PLASTOR vous répond du lundi au vendredi de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h00 au 03 84 35 00 10
- Par fax : 03 84 44 63 18
- Par courrier : PLASTOR – service Technique – B.P. 1 – 39210 Domblans

La présente notice a pour but d'informer. Les renseignements reposent sur nos connaissances et notre expérience actuelle en fonction de conditions d'utilisation conformes aux normes ou DTU en vigueur. Etant donné la multiplicité des facteurs pouvant influencer l'emploi de nos produits, ils ne peuvent dispenser l'utilisateur de ses propres expériences. On ne saurait déduire de nos indications une garantie juridique.

Cette fiche technique annule et remplace toute notice antérieure relative au même produit. Assurez-vous auprès du service technique que vous êtes en possession de la dernière version